

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26797**

Intitulé

Concepteur(trice) en communication visuelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Paris college of art	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la concepteur/trice en communication visuelle est chargé d'élaborer la mise en forme visuelle de messages, produits et services. Il/elle exerce son activité de création pour les compte d'une agence ou une entreprise de communication, un prestataire spécialisé, le département intégré d'un annonceur ou d'une institution, un studio d'art graphique ou est indépendant (Maison des artistes, freelance). Selon le secteur d'activité économique, social ou culturel, la/le professionnel/le de ce secteur peut exercer en tant que :

- Directeur/trice artistique,
- Concepteur/trice graphique,
- Concepteur/trice multimédia ou infographiste,
- Concepteur/trice en illustration.

La fonction de concepteur relève d'un ensemble d'activités variées, qui vont des savoir-faire issus des arts et industries graphiques traditionnels aux nouveaux médias associés au Web, ainsi que la scénographie, ou les ateliers travaillant pour l'agencement des lieux recevant du public.

L'emploi type du/de la Concepteur/trice en communication visuelle inscrit au sein d'une équipe de créatifs, est d'assurer la conception et stratégie média, la conduite et la faisabilité d'un ou plusieurs projets de communication jusqu'à leur acceptation finale.

-> Par son savoir-faire étendu et son expertise de l'ensemble de la chaîne éditoriale et numérique (de la conception à la finalisation d'un produit imprimé ou multimédia), le/la Concepteur/trice en communication visuelle assure la direction de projet dont il/elle a élaboré le concept visuel, la ligne graphique, la mise en page, les choix iconographiques et typographiques.

-> Il/elle construit une offre de prestation dans le respect du cahier des charges défini avec le donneur d'ordre (client, commanditaire, annonceur) : gère l'ensemble des phases du projet selon les étapes fixées (calendrier), estime son coût global, communique et négocie, effectue des choix, suit et coordonne les intervenants internes et externes, s'engage sur des délais, amène à terme une production. Fort/e de cette

expérience, il/elle participe à la réflexion stratégique de l'entreprise ou de la marque, dont il/elle assure le conseil et le suivi du développement.

-> Le travail en équipe (et en réseaux d'experts) est une ressource individuelle indispensable à l'exercice de ce métier, en agence ou studio, qui exige de nombreuses consultations avec le client et les différents prestataires (réalisateur, photographe, illustrateur, imprimeur, fabricant d'emballage, etc.).

Un savoir-faire relationnel est également nécessaire lorsque ce métier est exercé en tant qu'indépendant, un statut qui demande une grande autonomie.

La certification atteste les compétences suivantes :

- Interpréter et respecter les contraintes initiales d'un cahier des charges.
- Rechercher et utiliser des sources d'information et de documentation.
- Evaluer différents médias et canaux de diffusion, leur pertinence, leur compatibilité, leur mode de production.
- Développer un concept cohérent dans sa globalité, le formaliser par une expression et des moyens créatifs appropriés.
- Identifier et définir un ensemble de contenus esthétiques et de traits stylistiques relevant des domaines de la communication visuelle, de l'audiovisuel, du spectacle et des composantes des métiers du design.
- Elaborer un message visuel en utilisant les règles de la sémiologie et de la rhétorique de l'image.
- Mettre en oeuvre différents moyens et techniques d'expression et de représentation comprenant les outils et procédures graphiques, infographiques, volumétriques et de mise en espace.
- Prendre la parole en public, argumenter un projet en s'attachant à la signification de son travail.
- En milieu professionnel, gérer un projet, adhérer au travail en équipe, faire preuve d'autonomie dans les responsabilités rencontrées.
- Elaborer un portfolio papier et numérique présentant un ensemble de réalisations achevées, faisant de celui-ci l'outil commercial du créatif.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Image imprimée :

- Agences de communication publicitaire, interactive, événementielle, institutionnelle, de packaging ;
- Ateliers et studios de création graphique, de film d'animation ;
- Entreprises de presse, de l'audiovisuel, de post-production, du multimédia et de l'Internet ;
- Services création et communication intégrés à une entreprise, un organisme.

Multimédia :

- Agences digitales et de communication interactive ;
- Entreprises de l'audiovisuel, de production de films d'animation et de post-production cinéma et TV ;
- Services multimédia des agences de communication publicitaire, événementielle, institutionnelle, presse ;
- Services internet, dont recherche et développement, intégrés à une entreprise ;
- Sociétés éditrices de produits multimédia et jeux vidéo.

Volume :

- Agences de design (produit, packaging, environnement), de scénographie ;
- Ateliers spécialisés dans l'agencement de l'espace des musées, des foires et des salons ;
- Ateliers de réalisation de décors, d'effets spéciaux, d'événements pour spectacle, publicité, mode, boutique ;
- Studios et plateaux de tournage, studios d'animation volume, de photographie ;
- Scènes de spectacles construites en extérieur.

Image imprimée :

- Directeur/trice artistique,
- Designer graphique / Graphiste,
- Infographiste arts graphiques.

Multimédia :

- Directeur/trice artistique ;
- Chef de projet multimédia / Concepteur/trice multimédia / Designer multimédia ;
- Infographiste des effets spéciaux / Designer d'animation / Concepteur/trice internet (Web designer).

Volume :

- Directeur/trice artistique ;
- Designer espace / Designer produit / Designer volume / Etalagiste ;
- Chef décorateur / Concepteur/trice scénographe / Maquettiste / Plasticien-décorateur volume.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

E1104 : Conception de contenus multimédias

B1301 : Décoration d'espaces de vente

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte cinq composantes :

1. Planification du travail :

Mise en situation professionnelle : planifier des tâches et des objectifs et hiérarchiser des priorités.

2. Management et communication :

Direction d'idées et travail en équipe : gérer un projet, gérer une équipe, coordonner les acteurs-clés (client et équipe),

3. Mise en oeuvre de projet :

Conception, création d'un projet : compte-rendu de stage, rapport du tuteur en entreprise.

4. Présentation de projet :

Présentation orale de projets plurimédia avec les supports concernés: argumenter un projet orienté vers un destinataire pour une bonne intelligibilité du projet.

5. Portfolio et métier :

Présentation cohérente de réalisations visuelles tous supports.

Anticiper les évolutions du métier à partir de ses ressources personnelles (carnet d'adresses, réseau du domaine concerné).

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON			COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		jury mixte enseignants/es et professionnels/les, composé de 11 personnes : - 35% pour le collège employeur + 65% pour le collège salarié, - 75% de professionnels/les et personnalités extérieurs/es dont le/la président/e du jury.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	

En contrat de professionnalisation	X	jury mixte enseignants/es et professionnels/les, composé de 11 personnes : - 35% pour le collège employeur + 65% pour le collège salarié, - 75% de professionnels/les et personnalités extérieurs/es dont le/la président/e du jury.
Par candidature individuelle	X	jury mixte enseignants/es et professionnels/les, composé de 11 personnes : - 35% pour le collège employeur + 65% pour le collège salarié, - 75% de professionnels/les et personnalités extérieurs/es dont le/la président/e du jury.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	jury mixte enseignants/es et professionnels/les, composé de 5 personnes, , de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes : - 50% pour le collège employeur + 50% pour le collège salarié, - 75% de professionnels/les et personnalités extérieurs/es dont le/la président/e du jury.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 janvier 2010 publié au Journal Officiel du 22 janvier 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Concepteur en communication visuelle avec effet au 22 janvier 2010, jusqu'au 22 janvier 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Concepteur(trice) en communication visuelle" avec effet au 22 janvier 2015, jusqu'au 07 septembre 2021.

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification de l'autorité responsable.

Pour plus d'informations

Statistiques :

1 à 20 bénéficiaires du titre par an

Autres sources d'information :

contact@paris.edu

<http://www.paris.edu>

Lieu(x) de certification :

Paris college of art : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

15 rue Fénelon, 75010 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

15 rue Fénelon, 75010 Paris

Historique de la certification :

Changement de nom commercial, anciennement ATEP-Leconte (Arrêté du 14 janvier 2010 publié au Journal Officiel du 22 janvier 2010)

Certification précédente : Concepteur en communication visuelle